



Appel à Engagements pour les acteurs économiques

Mars 2019



Qu'est que la Breizh COP ?

C'est la définition du projet d'avenir de la Bretagne à horizon 2040, qui devra répondre aux urgences climatiques et environnementales, et aux grands enjeux d'équilibre territorial. La méthode retenue pour construire ce projet est celle de la COP « conférence des parties ». Il s'agit d'associer tous les acteurs du territoire, pour accélérer la mise en œuvre des transitions indispensables pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Pour faire de notre région un « monde à vivre », alliant dynamisme économique, création de richesse, préservation de l'environnement, qualité de vie et cohésion sociale, au terme d'une large concertation, nous avons retenu 38 objectifs à atteindre.

Il s'agit de répondre aux grands défis que sont :

- La volonté de connecter et de raccorder la Bretagne au monde,
- La nécessité de gagner en performance économique en s'appuyant sur les opportunités des transitions,
- L'ambition de faire vivre une Bretagne des proximités,
- L'enjeu d'inventer une Bretagne de la sobriété,
- Le pari de construire une Bretagne unie et solidaire

Les 38 objectifs, adoptés par le Conseil régional lors de sa session de décembre, sont consultables sur le site BreizhCOP.bzh.

Il nous faut dorénavant les mettre en œuvre en misant en priorité sur la mobilisation de tous, chacun pouvant prendre, au titre de ses propres responsabilités et compétences, des engagements.

L'engagement des acteurs économiques est déterminant !

Qu'est-ce qu'un engagement ?

C'est l'affichage d'une volonté de mettre en œuvre une action concrète, permettant de contribuer à au moins l'un des objectifs de la Breizh COP.

Ces actions, pour les acteurs économiques, peuvent s'inscrire dans **plusieurs registres** :

- celui d'engagements collectifs, de syndicats professionnels, d'associations d'acteurs, de regroupements d'entreprises ou de producteurs pour faire ensemble et développer des actions innovantes,
- celui d'actions individuelles prises par une entreprise ou un acteur.rice, dans son organisation interne comme dans ses produits et services ou ses process de production...

Les engagements peuvent être divers dans leur niveau d'ambition, leur dimension et leur caractère innovant. De « petites » actions sont aussi utiles que les « grandes ». Ce qui est important est l'effet de cumul attendu de tous les engagements pris par tous.

Par ailleurs, les engagements pris peuvent connaître des niveaux de maturité très divers. Certains peuvent n'être, à ce stade, que des intentions qui demandent pour se matérialiser que des accompagnements soient mis en œuvre ou des études approfondies, d'autres, au contraire, peuvent résulter de dispositifs déjà engagés mais dont l'exemplarité mérite qu'ils soient mis en valeur.

6 thématiques d'engagement identifiées

Pour vous permettre de répondre à l'appel à engagement, 6 thématiques sur lesquelles vous pouvez proposer un ou des engagement (s) ont été identifiées, avec l'aide des représentants des entreprises. Pour chacun de ces thèmes, des exemples d'engagements sont proposés afin d'accompagner votre réflexion.

A. la production de biens et de services plus respectueux de l'environnement, du territoire, des femmes et des hommes

Exemples :

- **innover** et mettre en place de **nouveaux produits et services à faible empreinte environnementale** et créant de la richesse localement
- moderniser les **outils de production** (usine du futur, cleantech...)
- favoriser les **filières de proximité** (achats, supply chain...) et participer aux dynamiques locales ; utiliser les potentialités du **numérique**
- **s'inspirer de la nature** pour inventer de nouvelles activités (biomimétisme)
- promouvoir la **responsabilité sociétale** des entreprises

B. la transition énergétique et climatique

Exemples :

- **économiser l'énergie** (isolation des bâtiments, performance des process, comportements des salariés...)
- développer les **énergies renouvelables** (unités de production, consommation et/ou achat d'énergie verte...) et favoriser l'autoconsommation
- encourager le développement des filières récentes d'énergies renouvelables (hydrogène, bioGNV...)
- privilégier une **mobilité durable** pour les personnes (plan de déplacement d'entreprises ou inter-entreprises...)
- recourir à des modes écologiques et économes pour le **transport de marchandises** (optimisation de la chaîne logistique, motorisations propres pour les flottes de véhicules, alternatives au tout-routier, feroutage, mer...)
- anticiper et prévenir les conséquences des **aléas climatiques** qui pèsent sur les activités (adaptation au changement climatique)

C. la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

Exemples :

- économiser les **ressources en eau** et les **matières premières** (métaux rares...)
- réduire la quantité de **déchets** produits non recyclés (réemploi, réutilisation, réparation...)
- développer l'**économie circulaire** (transformer les déchets en ressource, créer des synergies entre entreprises, écologie industrielle...)
- **éviter toutes les formes de pollution** (eau, air, sol) ; promouvoir une **alimentation** respectueuse de l'environnement (achats alimentaires...)
- maîtriser la **consommation foncière** des activités (densification de son patrimoine bâti...)

D. la qualité de vie au travail

Exemples :

- améliorer la prise en compte du **bien-être des salariés** (ergonomie des postes de travail, sport en entreprise, droit à la déconnexion...)
- tester et pérenniser de **nouveaux modes de management** plus collaboratifs et plus à l'écoute des salariés (management agile, entreprise libérée...)
- réduire la **pénibilité** et lutter contre les **maladies professionnelles**

- développer une **gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences** (vision prospective des métiers...)

- **E. l'égalité des chances et l'ouverture du monde du travail** Exemples :
 - favoriser l'**insertion sociale** et notamment, des publics éloignés du marché de l'emploi
 - **encourager la diversité** (culturelle, égalité homme-femme, mixité, intégration de personnes en situation de handicap...)
 - promouvoir des **actions de solidarité**
- **F. le rayonnement de la Bretagne** Exemples :
 - **valoriser le patrimoine économique** de la Bretagne (entreprises, produits, savoir-faire...)
 - soutenir et développer les **initiatives culturelles** et la création artistique (mécénat culturel)
 - participer à des **actions de solidarité à l'international**

Vous êtes invité.e.s à saisir votre engagement sur le formulaire en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.breizhcop.bzh/je-mengage>.

Il s'agira de saisir les informations suivantes :

- Préciser à quelle thématique se rattache votre engagement
- Préciser le degré de maturité de l'engagement :
 - 1 – Je suis déjà engagé dans une action exemplaire
 - 2 – Je voudrais faire mais c'est encore au stade de projet et j'aurais besoin d'être aidé
 - 3 – Je m'engage à faire plus, mieux, plus vite ou quelque chose de totalement nouveau
- Présenter l'engagement que vous pourriez prendre, de le décrire rapidement, de préciser les résultats qu'il permettra d'obtenir et si possible de les quantifier et d'en donner des éléments de calendrier.
- Transmettre des éléments qui nous permettrons de valoriser votre engagement (logo, illustration de l'action...)

Nous vous demandons de bien vouloir renseigner le formulaire en ligne avant **la fin de l'année 2019**.

Pourquoi s'engager ?

- Parce que nous sommes tous citoyens, pères et mères de famille et que nous voulons préserver un « Monde à Vivre » pour nos enfants.
- Parce que le défi des transitions climatiques et environnementales, tout comme celui d'un développement durable de la Bretagne, nous concerne tous,
- Parce que les transitions sont porteuses de nouveaux marchés, de nouveaux services et de nouveaux produits, donc de relais de croissance majeurs.
- Parce que les comportements de consommation évoluent à grande vitesse, introduisant des attentes nouvelles, éthiques, de sens, de respect de la planète, d'humanisme au travail etc....
- Parce qu'il y a un enjeu d'image majeur pour les entreprises, leurs produits et services mais aussi pour le territoire dans lequel elles œuvrent.

Mais s'inscrire dans la dynamique Breizh COP c'est aussi :

- Participer à une dynamique collective qui redonne du sens à son action
- Pouvoir être valorisé et reconnu comme une structure prenant part aux transitions en Bretagne
 - via les moyens de communication de la Breizh COP (Site Internet, évènements...) et de ses partenaires
 - et/ou en bénéficiant de la reconnaissance visuelle de la Breizh COP
- Pouvoir bénéficier d'une veille et recevoir des informations sur les dispositifs pour aller plus loin : aides du Conseil régional, soutien / dispositifs des partenaires de la Breizh COP, appel à projets...
- Pouvoir rejoindre une communauté apprenante animée selon une logique de réseaux : des ateliers pratiques et workshops pour accélérer les transitions, partager des bonnes pratiques ; des rencontres pour développer des partenariats, partager les outils...
- Suivre et connaître les progrès réalisés par ses engagements et par la dynamique collective au regard des objectifs de la Breizh COP

Qu'attend-on de cet appel à engagements ?
--

Une mobilisation massive permettant d'illustrer une économie bretonne qui avance et anticipe,

La valorisation des acteurs économiques les plus innovants et les plus avancés dans la prise en compte des transitions,

Le renforcement de l'image du territoire et de ses productions,

Le lancement de dynamiques collectives sur quelques thématiques émergentes, en lien avec les transitions, réseaux d'acteurs, accompagnements spécifiques...

En résumé :

- La Breizh cop est une opportunité pour les entreprises,
- La Breizh cop a besoin d'un engagement massif des entreprises.

Les services du Conseil régional sont joignables pour répondre à toute les questions que cet exercice pourrait susciter de votre part (breizhcop@bretagne.bzh).

Détail du formulaire d'engagement en ligne

Vous êtes

Catégorie : Entreprise

Nom de l'organisme :

Engagement

Choisissez une thématique d'engagement parmi les 6 proposées, vous ne pourrez saisir qu'un engagement par formulaire

- A. la production de biens et de services plus respectueux de l'environnement, du territoire, des femmes et des hommes**
- B. la transition énergétique et climatique**
- C. la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité**

- D. la qualité de vie au travail**

- E. l'égalité des chances et l'ouverture du monde du travail**

- F. le rayonnement de la Bretagne**

Degré de maturité de l'engagement

- Je suis déjà engagé.e dans une action exemplaire
Depuis quand ?
- Je voudrais faire mais c'est encore au stade de projet et j'aurais besoin d'être aidé
Difficultés rencontrées ?
.....
.....
- Je m'engage à faire plus, mieux, plus vite ou quelque chose de totalement nouveau
Date de réalisation prévue ?

Titre de mon engagement

Description de l'engagement

Indiquez ici le descriptif de votre engagement, les résultats attendus, le calendrier de mise en œuvre, modalités de suivi.

Valorisation de l'engagement

Afin que nous puissions valoriser votre engagement sur le site internet de la Breizh COP, merci de nous communiquer votre logo, une image, une page de votre site ou encore un document illustrant votre engagement.

Je Joins mon logo

Ou le cas échéant

Une image illustrant l'engagement

Une page internet présentant l'engagement

Un document de présentation de l'engagement

Contact et localisation

Ces données sont collectées afin que les services de la Région puissent revenir vers vous si des éléments complémentaires sont nécessaires sur votre engagement et également pour pouvoir vous tenir informé des actualités de la Breizh COP. Les informations de localisation serviront notamment à la création d'une cartographie des engagements qui sera mise en ligne sur le site BreizhCop.bzh.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Code postal :

Ville :

Adresse mail de contact :